

**Alzheimer Society of Canada/
Société Alzheimer du Canada**

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États financiers	
État des produits et des charges	4
État de la situation financière	5
État de l'évolution des soldes de fonds	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux directeurs de Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous déterminons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations et des événements futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Mississauga (Ontario)
Le 26 juin 2020

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
Produits		
Dons du public		
Dons individuels et marketing direct	10 212 462	\$ 9 831 927
Legs	4 261 800	1 987 587
Dons de sociétés et de fondations	1 937 790	1 575 174
	16 412 052	13 394 688
Total des dons du public		
Gouvernement	114 421	-
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 9)	7 004 197	6 845 741
Revenus de placement et autres revenus (Note 3c)	693 753	1 039 469
	24 224 423	21 279 898
Total des produits		
Charges		
Programmes		
Services	3 138 177	2 664 381
Recherches	3 758 742	3 828 926
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 9)	15 283 986	12 918 873
Programmes de santé gouvernementaux	114 421	-
	22 295 326	19 412 180
Total des charges liées aux programmes		
Soutien		
Collecte de fonds	933 438	847 200
Frais administratifs (Note 13)	497 928	688 544
	1 431 366	1 535 744
Total des charges liées au soutien		
Total des charges	23 726 692	20 947 924
Excédent des produits sur les charges avant pertes non réalisées sur les placements	497 731	331 974
Pertes non réalisées sur placements (Note 3d)	(696 725)	(97 743)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(198 994)	\$ 234 231

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
État de la situation financière

Au 31 mars **2020** 2019

Actif

Court terme

Encaisse	2 558 503	\$	3 903 211	\$
Placements à court terme (Note 3a)	320 475		316 133	
Débiteurs (Note 2)	3 365 930		3 348 660	
Charges payées d'avance	325 196		43 555	
	6 570 104		7 611 559	
Placements à long terme (Note 3b)	8 231 473		8 723 392	
Placements à long terme grevés d'une affectation (Note 3b)	1 181 241		1 251 945	
Immobilisations corporelles (Note 4)	64 518		32 147	
Immobilisations incorporelles	80 552		-	
	16 127 888	\$	17 619 043	\$

Passif et solde des fonds

Court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 5)	3 404 499	\$	4 312 801	\$
Produits reportés (Note 6)	2 183 102		2 220 692	
Subventions de recherche à payer (Note 7)	1 978 643		1 684 287	
	7 566 244		8 217 780	
Produits reportés (Note 6)	29 132 112		2 265 598	
Subventions de recherche à payer (Note 7)	606 599		1 213 738	
	10 304 955		11 697 116	

Soldes de fonds

Fonds de dotation (Note 8)	986 296		938 998	
Investis en immobilisations corporelles	64 518		32 147	
Réserve de fonctionnement affectée à l'interne	2 431 648		2 431 648	
Fonds de recherche affectés à l'interne	1 725 794		1 725 794	
Fonds non affectés	614 677	\$	793 340	\$
	5 822 933		5 921 927	
	16 127 888	\$	17 619 043	\$

Au nom du conseil d'administration :


 _____ Administrateur


 _____ Administrateur

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Fonds de dotation (Note 8)	Fonds investis en immobilisations corporelles	Internes – réserve de fonctionnement	Internes – fonds de recherche	Non affectés	2020	2019
Solde , au début de l'exercice	938 998 \$	32 147 \$	2 431 648 \$	1 725 794 \$	793 340 \$	5 921 927 \$	5 677 696 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(52 702)	(19 235)	-	-	(127 057)	(198 994)	234 231
Apports en dotation	100 000	-	-	-	-	100 000	10 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	51 606	-	-	(51 606)	-	-
Solde , à la fin de l'exercice	986 296 \$	64 518 \$	2 431 648 \$	1 725 794 \$	614 677 \$	5 822 933 \$	5 921 927 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 2019

Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)

Activités d'exploitation

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(198 994)	\$ 234 231	\$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'excédent (insuffisance) des rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation			
Amortissement d'immobilisations corporelles	19 235	22 764	
Perte non réalisée sur les placements	696 725	97 743	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Débiteurs	(17 270)	1 541 306	
Charges payées d'avance	(281 641)	5 499	
Créditeurs et charges à payer	(908 302)	(1 159 944)	
Produits reportés	(171 076)	6 678	
Subventions de recherche à payer	312 783	254 389	
	(1 174 106)	1 002 666	

Activités d'investissement

Acquisition de placements à court terme	(4 342)	(4 913)	
Acquisition de placements à long terme	(134 102)	(494 447)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(51 606)	(13 808)	
Développement d'une immobilisation incorporelle	(80 552)	-	
	(270 602)	(513 168)	

Activité de financement

Apports en dotations	100 000	10 000	
----------------------	---------	--------	--

Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice

(1 344 708) 499 498

Encaisse, au début de l'exercice

3 903 211 3 403 713

Encaisse, à la fin de l'exercice

2 558 503 \$ 3 903 211 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

1. Résumé des principales méthodes comptables

Objectifs de la Société

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada est constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada et poursuit ses activités sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. De plus, elle est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance. La Société établit, élabore et soutient les priorités nationales qui permettent à ses partenaires d'alléger efficacement les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, favorise la recherche et joue un rôle de premier plan pour trouver un remède.

Les bureaux provinciaux de la Société Alzheimer sont les partenaires de la Société au Canada. Bien qu'il n'existe aucun lien de contrôle ou de propriété entre eux, les deux niveaux de sociétés travaillent en étroite collaboration afin d'atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer sur les personnes et la société. Les présents états financiers reflètent uniquement les actifs, les passifs et les activités gérés par la Société.

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Comptabilisation des produits

Les apports, qui comprennent les dons individuels et le marketing direct, les legs et les dons des sociétés et des fondations, des organismes de bienfaisance partenaires et du gouvernement, sont comptabilisés à titre de produits lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont comptabilisés initialement à titre de produits reportés, puis sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports en dotation sont portés directement en augmentation de l'actif net. Ces apports consistent en des dons à la Société, dont le capital doit être conservé à perpétuité.

Les revenus de placement réalisés sont constitués d'intérêts, de dividendes et de gains réalisés ou de pertes réalisées et sont présentés après honoraires, commissions et charge d'intérêts. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés. Les gains non réalisés ou les pertes non réalisées sur les placements sont présentés sous un poste distinct à l'état des produits et des charges.

Actifs nets affectés à l'interne

Réserve de fonctionnement affectée à l'interne

La Société s'est constitué une réserve de fonctionnement représentant un pourcentage de ses dépenses afin d'assurer le financement continu de ses activités de fonctionnement et sa stabilité financière. Conformément à la politique en matière de fonds de réserve de fonctionnement, la réserve est fixée à un montant représentant 50 % des dépenses nettes de l'exercice précédent, majoré des obligations contractuelles, déduction faite des dépenses de recherche et des frais de publipostage.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Actifs nets affectés à l'interne (suite)

Fonds de recherche affectés à l'interne

Le fonds de recherche est composé de fonds grevés d'affectations internes désignés par le conseil comme devant être dépensés pour le programme de recherche de la Société Alzheimer. Le solde ciblé pour le fonds de recherche (regroupé avec les dons pour la recherche grevés d'affectations externes inutilisés) est de 100 % des charges totales de l'exercice précédent pour le programme de recherche de la Société Alzheimer. Le surplus courant sera consacré à financer des recherches additionnelles au cours des prochains exercices.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Les coûts de transaction et les charges de financement liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats pour l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Évaluation ultérieure

Par la suite, la Société évalue ses actifs et passifs financiers au coût, ou au coût après amortissement, moins la dépréciation, à l'exception des fonds de placement cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des placements de la Société sont comptabilisées à l'état des produits et des charges et sont présentées à la Note 3.

La Société évalue régulièrement s'il existe ou non des indications que les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement ont subi une perte de valeur. S'il existe un indice de dépréciation et si la Société détermine qu'il y a un changement significatif défavorable dans le délai prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs à tirer de cet actif financier, elle comptabilise une perte de valeur à l'état des produits et des charges. Toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement est comptabilisée aux résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés durant la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. En ce qui a trait à leur amortissement, la Société applique la méthode de l'amortissement linéaire selon des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations corporelles sur leur durée de vie utile estimative. Les taux d'amortissement annuel s'établissent comme suit :

Mobilier et agencements	- 5 ans
Matériel informatique	- 3 ans
Améliorations locatives	- Sur la durée du bail
Équipement téléphonique	- 5 ans
Portail Internet	- 3 ans

Actifs incorporels

L'actif incorporel comprend les coûts associés au développement d'un système de gestion des relations avec la clientèle (CRM). Ce système est comptabilisé au coût. L'amortissement se fera pendant la durée de sa vie utile et il commencera une fois que le système de gestion des relations avec la clientèle sera terminé. L'estimation de la vie utile de l'actif incorporel est de trois ans et le système devrait être prêt en 2021.

Financement de recherche à verser

Une fois l'an, le conseil d'administration approuve des subventions de recherche d'un montant précis devant être octroyées à des chercheurs pendant des périodes allant jusqu'à trois ans. Le passif au titre de ce financement est comptabilisé pour l'exercice au cours duquel ce financement est octroyé, et la charge est portée aux résultats de ce même exercice. Le versement de ces subventions est imputé à l'élément de passif y afférent lorsqu'il est effectué.

Virements interfonds et attributions

L'excédent des produits sur les charges de l'exercice est attribué conformément aux instructions financières de la Société. Tout excédent résiduel est attribué aux fonds non affectés. Les virements interfonds sont effectués conformément aux politiques et aux lignes directrices approuvées par le conseil d'administration.

Charges d'exploitation et indirectes

Certaines charges d'exploitation et indirectes sont portées à d'autres catégories de charges en fonction des estimations raisonnables du temps du personnel ou des coûts engagés (Note 10).

Dons de services

Les activités de la Société dépendent des services fournis par les bénévoles. Comme ces services ne sont pas normalement achetés par la Société et en raison des difficultés pour déterminer leur juste valeur, les dons de services ne sont pas constatés dans les comptes.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration siègent à titre de bénévoles sans recevoir de rémunération.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

2. Débiteurs

	2020	2019
Gouvernement	383 091 \$	274 992 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	2 640 679	2 477 562
Colocation et autres	342 160	596 106
	3 365 930 \$	3 348 660 \$

3. Placements

a) Les placements à court terme se composent des fonds de placement à court terme Foyston, Gordon & Payne, d'un montant de 320 475 \$ (316 133 \$ en 2019).

b) Les placements à long terme sont constitués des fonds en gestion commune Foyston, Gordon & Payne suivants :

	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90 324 \$	92 837 \$
Titres à revenu fixe	4 789 620	4 869 566
Actions canadiennes	1 184 509	1 649 223
Actions étrangères	3 348 261	3 363 711
	9 412 714 \$	9 975 337 \$

Placements à long terme :

	2020	2019
Placements à long terme	8 231 473 \$	8 723 392 \$
Placements à long terme grevés d'affectations	1 181 241	1 251 945
	9 412 714 \$	9 975 337 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

3. Placements (suite)

c) Les revenus de placement réalisés et les autres revenus se composent des éléments suivants :

	2020	2019
Fonds non affectés		
Intérêts et dividendes	214 279 \$	312 117 \$
Gains réalisés	64 331	128 874
	278 610	440 991
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	30 253	41 828
Gains réalisés	8 805	23 087
	39 058	64 915
Total des revenus de placement réalisés	317 668	505 906
Autres produits	376 086	533 563
Total des revenus de placements réalisés et des autres revenus	693 754 \$	1 039 469 \$

d) Les pertes de placement non réalisées se composent des éléments suivants :

	2020	2019
Pertes non réalisées sur les placements		
Fonds non affectés	(610 632) \$	(83 617) \$
Fonds de dotation	(86 093)	(14 126)
	(696 725) \$	(97 743) \$

4. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et agencements	144 665 \$	132 413 \$	132 265 \$	130 100 \$
Matériel informatique	182 117	160 688	169 379	147 328
Améliorations locatives	141 435	131 076	138 150	130 219
Équipement téléphonique	49 045	28 567	25 862	25 862
	517 262 \$	452 744 \$	465 656 \$	433 509 \$
Valeur comptable nette		64 518 \$		32 147 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
Fournisseurs et charges à payer	641 415 \$	530 995 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	2 763 084	3 781 806
	3 404 499 \$	4 312 801 \$

6. Produits reportés

Les produits reportés à court et à long terme sont constitués d'apports qui sont affectés au financement de charges futures par le donateur. Ces apports sont comptabilisés à titre de produits lorsque les dépenses sont engagées.

	2020	2019
Solde, au début de l'exercice	4 486 290 \$	4 479 612 \$
Apports	5 471 595	5 895 714
Débours	(5 642 671)	(5 889 036)
	4 315 214	4 486 290
Moins : tranche à long terme	(2 132 112)	(2 265 598)
	2 183 102 \$	2 220 692 \$

7. Subventions de recherche à payer

	2020	2019
Solde, au début de l'exercice	2 898 025 \$	2 643 636 \$
Subventions accordées au cours de l'exercice courant, déduction faite des subventions refusées et résiliées	3 101 828	3 354 265
Versements	(3 369 611)	(3 018 326)
Résiliation de subventions accordées au cours d'exercices antérieurs	(45 000)	(81 550)
	2 585 242	2 898 025
Moins : tranche à long terme	(606 599)	(1 213 738)
	1 978 643 \$	1 684 287 \$

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

8. Actif net — grevé d'affectations externes à titre de dotations

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde, au début de l'exercice	938 998 \$	972 936 \$
Apports	100 000	10 000
Revenus de placements	(52 702)	50 789
Transfert de la tranche disponible	-	(94 727)
	<hr/>	<hr/>
Solde, à la fin de l'exercice	986 296 \$	938 998 \$

Le montant initial des dotations qui doit être conservé à perpétuité s'élève à 981 431 \$ (881 431 \$ en 2019).

Les revenus de placement tirés des dotations doivent être utilisés selon la volonté des donateurs. Lorsque les dotations ne sont pas affectées à un programme spécifique, les attributions sont effectuées par le conseil d'administration. La valeur économique des dotations est préservée par une affectation interne qui limite le montant annuel des revenus de placement qui peuvent être dépensés.

9. Entente de la Fédération

En avril 2009, la Société a signé l'entente de la Fédération avec les Sociétés Alzheimer des dix provinces (les « partenaires »).

L'entente de la Fédération comprend les termes financiers ci-après :

Tous les fonds reçus par la Société (exception faite des inscriptions à Safely Home, des revenus de placement, des revenus de la fondation nationale et des sociétés, ainsi que des subventions du gouvernement fédéral pour la centralisation de la coordination des programmes nationaux) seront versés à leur province d'origine. Le revenu provenant du publipostage est redistribué aux partenaires participants, déduction faite des charges afférentes.

Le budget de fonctionnement de la Société est appuyé par les évaluations des partenaires provinciaux, selon le pourcentage du total du revenu applicable du partenaire.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

9. Entente de la Fédération (suite)

Revenus des organismes de bienfaisance partenaires :

	2020	2019
Partenaires Santé	599 676 \$	616 649 \$
Évaluation de la recherche et apports additionnels de la Fédération pour la recherche	3 495 203	3 376 820
Évaluation de fonctionnement	2 909 318	2 852 272
	7 004 197 \$	6 845 741 \$

Charges des organismes de bienfaisance partenaires :

	2020	2019
Revenus distribués aux partenaires	15 039 739 \$	12 634 349 \$
Services liés aux partenaires	74 207	181 354
Charges liées à la Marche pour l'Alzheimer, nettes du recouvrement	170 040	103 170
	15 283 986 \$	12 918 873 \$

Revenus distribués aux partenaires :

	2020	2019
Publipostage	6 994 683 \$	6 789 559 \$
Dons	2 978 256	3 261 846
Legs	4 261 800	1 990 144
Commandites d'entreprises	805 000	592 800
	15 039 739 \$	12 634 349 \$

Les charges brutes pour les activités de publipostage et la Marche pour l'Alzheimer s'élevaient à 3 977 392 \$ (4 384 438 \$ en 2019), qui ont été ensuite imputées aux organismes de bienfaisance partenaires. Ce montant a été compensé en conséquence dans l'état des produits et des charges.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

10. Ventilation des charges

La Société a engagé certains salaires de gestion et d'administration ainsi que des charges indirectes d'un montant total de 1 054 514 \$ (727 398 \$ en 2019), qui sont attribués en proportion des charges salariales parmi les différents centres de coûts. Ces frais généraux et administratifs se répartissent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Programme de recherche	127 746 \$	156 102 \$
Services	650 361	417 266
Collecte de fonds	276 407	154 030
	<u>1 054 514 \$</u>	<u>727 398 \$</u>

11. Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit d'un montant de 700 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, remboursable à vue et garantie par une entente générale de sécurité. La ligne de crédit n'a pas été utilisée pendant l'exercice (néant \$ en 2019).

12. Engagements

En vertu d'une entente de colocation signée le 1^{er} avril 2008, la Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société sont colocataires de nouveaux locaux afin de bénéficier d'économies d'échelle. Le bail a été renouvelé par la suite jusqu'au 31 décembre 2028. L'entente de colocation détermine les modalités du partage des coûts (en fonction des facteurs de coûts connexes qui sont principalement partagés de façon égale entre chacun des trois colocataires). Les coûts partagés comprennent les améliorations locatives, le mobilier, le matériel, le loyer, les téléphones ainsi que les coûts liés aux technologies de l'information.

La tranche de la Société au regard des engagements en vertu du contrat de location-exploitation se détaille comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

2021	100 247 \$
2022	101 147
2023	101 596
2024	102 495
2025	102 946
Par la suite	<u>383 457</u>
	<u>891 888 \$</u>

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2020

13. Services partagés

Les Sociétés Alzheimer du Canada, de l'Ontario et de Toronto ont convenu de centraliser, au 1^{er} avril 2016, les opérations financières de chaque organisme sous un seul centre de services partagés. Aux termes de l'entente sur les services partagés, la tranche des coûts de la Société est déterminée chaque année. Le coût lié aux services partagés pour l'exercice considéré s'élevait à 478 822 \$ (501 105 \$ en 2019). Il est inclus dans les frais administratifs à l'état des produits et des charges.

14. Risques liés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations. La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs. La Société gère ce risque grâce à un suivi régulier des soldes et à une communication continue avec les débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte potentielle qui découle des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers liées aux fluctuations de leur valeur de marché sous-jacente. La Société est exposée à ce risque en raison de ses placements à court et à long terme. La Société gère ce risque grâce à ses procédures et politiques de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de changements importants des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que des fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur de ses placements. La Société gère ce risque grâce à ses procédures et politiques de placement.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque découlant de la fluctuation des taux de change. La Société est exposée au risque de change en raison de ses placements à long terme en dollars américains. Des placements d'une valeur de 1 620 914 \$ (1 619 668 \$ en 2019) sont détenus en dollars américains.

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada **Notes complémentaires aux états financiers**

31 mars 2020

15. Événements postérieurs à la date du bilan

Après la fin de l'exercice, la COVID-19 a engendré des répercussions importantes au Canada et à l'échelle mondiale. À mesure qu'elles se feront sentir, il pourrait y avoir d'autres incidences sur la Société, ses bailleurs de fonds et ses donateurs. La direction surveille de près les incidences sur sa situation financière, sa liquidité, ses opérations, ses fournisseurs, son secteur et sa main-d'œuvre. Par conséquent, elle prévoit une diminution temporaire des produits de dons.

La crise de la COVID-19 a eu une incidence significative sur les marchés financiers. Les placements de la Société (Note 3) consistent en des fonds communs à revenu fixe, ainsi que des actions canadiennes et étrangères. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers. La volatilité des marchés engendrée par la crise de la COVID-19 s'est traduite par une diminution de la juste valeur de marché des placements de la Société. Par ailleurs, la direction croit que cette diminution est temporaire et qu'elle n'entraînera pas une perte de valeur permanente sur les placements.

Compte tenu de l'évolution quotidienne de la COVID-19 et des réactions mondiales pour en freiner la propagation, la Société n'est pas en mesure d'estimer les effets de la pandémie de COVID-19 sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités pour le moment.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la méthode de présentation des états financiers adoptée pendant l'exercice courant.